

ir qu'étant près du Bucher, il cita le Pape à comparoître dans 40. jours, & Philippe dans le courant de l'année, devant le Tribunal du juste Dieu Tout-puissant; ce qu'il y a de certain, c'est que l'un & l'autre moururent dans l'espace de ce terme.

VII. Messire François Bloüet de Camilly, Evêque Comte de Toul, Prince du S. Empire, Conseiller du Roi en son Conseil d'Etat, prit séance au Parlement de Metz le 26. Mai 1707. en qualité de Conseiller né, & fit à cet Illustre Corps la harangue suivante.

### MESSIEURS,

**I**L y a toujours eu une si parfaite union entre le Sacerdoce & la Magistrature, que ces peuples, que la force de leurs vertus, autant que la puissance de leurs armes avoient rendus les maîtres du monde, vouloient que le Pontificat fût inséparable des plus hautes dignitez, non seulement pour contenir les peuples par le respect de la Religion, mais encore pour nous apprendre que les qualitez qui forment le Pontife, forment les Magistrats; que les mêmes vertus qui le conduisent dans le Capitole, doivent l'accompagner dans le Senat.

Dans la loi de Jesus-Christ les Ambroïses & les Gregoires sont montez par les mêmes degrez du Tribunal au Ministère des saints Aurels; c'est sans doute ce motif qui a porté la piété de nos Rois, à vouloir que les Evêques de ce Ressort eussent l'honneur de paticiper à